

accueil • écoute • informations • conseils • aide administrative.

Des permanences téléphoniques

du lundi au vendredi
de 10h à 12h et de 14h à 16h

Des rendez-vous physiques

- à Tain l'Hermitage les lundis, mardis et jeudis
- dans votre commune ou à proximité les mercredis et vendredis

+ d'infos **06 67 46 98 87**

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE



Les mesures de précaution doivent continuer à être strictement observées pour la sécurité de tous.

www.archeagglo.fr/seniors-autonomie

